



Assemblée générale

Distr. générale
13 août 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 67 c) de l'ordre du jour provisoire*

Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Au cours de la période considérée, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué d'organiser un nombre croissant d'activités et d'élargir sa participation à divers projets. En intensifiant sa coopération avec les États Membres de la région, les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, le Centre a continué de servir de lieu de débat et d'instrument de mise en œuvre de divers projets et activités, notamment l'organisation de séminaires et de stages de formation, la destruction d'armes et de munitions, la gestion des stocks, l'envoi de missions consultatives techniques et la diffusion de l'information.

Le Centre a accordé une attention accrue à la promotion des accords en vigueur relatifs aux armements ainsi qu'à l'éducation en matière de paix et de désarmement, en associant notamment à ces activités la communauté diplomatique, les parlementaires, les responsables de l'ordre public, les ONG et les établissements d'enseignement.

Le Centre s'est attaché tout particulièrement à consolider son programme d'activité, son cadre organique et ses ressources humaines de manière à pouvoir fonctionner de façon plus efficace, plus stable et plus durable. À cet effet, il a poursuivi et renforcé ses activités de collecte de fonds afin de soutenir sa phase opérationnelle actuelle et à venir.

* A/59/150.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Fonctionnement et mandat	3–5	3
III. Activités	6–32	3
A. Tribune de débat sur les questions de sécurité aux niveaux sous-régional et régional	8–28	4
B. Coopération avec les organisations intergouvernementales.	29–30	8
C. L'éducation pour la paix	31	9
D. Communication avec le public	32	9
IV. Effectifs, financement et administration	33–37	9
V. Conclusions et observations	38–41	10
Annexes		
I. Liste des activités organisées par le Centre en 2003-2004		12
II. État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003		14
III. Activités à financer		15
IV. Organigramme du Centre		20

I. Introduction

1. Le 8 décembre 2003, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 58/60, intitulée « Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Aux paragraphes 9 et 10 de ce texte, elle a prié le Secrétaire général d'apporter au Centre, dans les limites des ressources existantes, tout l'appui nécessaire pour permettre à celui-ci d'exécuter son programme d'activité conformément à son mandat, et de lui rendre compte, à sa cinquante-neuvième session, de l'application de la résolution.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande et rend compte des travaux du Centre pendant la période allant de juillet 2003 à juin 2004. L'annexe I énumère les activités menées durant la période considérée. L'annexe II contient un état financier du Fonds d'affectation spéciale du Centre pour l'exercice biennal 2002-2003. L'annexe III décrit les activités pour lesquelles un financement est sollicité auprès des pays donateurs et des organisations intéressées. L'organigramme du Centre figure à l'annexe IV.

II. Fonctionnement et mandat

3. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a son siège à Lima, a été établi en 1987 conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1986. Le Centre fonctionne sous l'égide du Département des affaires de désarmement du Secrétariat et a pour mandat d'assurer, sur demande, une assistance technique pour les initiatives et activités des États Membres de la région ainsi que pour les mesures en faveur de la paix et du désarmement et de la promotion du développement économique et social.

4. Le Centre fonctionne depuis près de 20 ans, avec une brève interruption entre 1996 et 1998 due à l'insuffisance des contributions volontaires nécessaires pour financer ses activités et ses dépenses administratives. Il a bénéficié d'une reprise dynamique de ces contributions à la suite de la nomination de son Directeur par le Secrétaire général qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 1998.

5. Aux termes de son mandat, le Centre a continué d'apporter un appui aux pays de la région en vue : a) de promouvoir des activités aux niveaux sous-régional, régional et interrégional; b) de déterminer les synergies entre la sécurité et le développement; et c) de contribuer activement à créer un environnement plus sûr en faveur du développement économique et social dans la région.

III. Activités

6. Au cours de la période considérée, le Centre a poursuivi l'exécution de son programme de travail et a sensiblement élargi la portée de son action en entreprenant de nouveaux projets. Il s'agissait entre autres d'aider les gouvernements à accroître la confiance et la sécurité, par exemple en accordant un appui à des études méthodologiques sur les armes classiques, à promouvoir des mesures concrètes de désarmement, notamment la destruction d'armes, de munitions

et d'explosifs et l'amélioration des méthodes de gestion des stocks, et à renforcer les capacités, notamment en organisant des stages de formation à l'intention des responsables de l'ordre public et des ONG.

7. Le Centre a par ailleurs aidé à renforcer la zone exempte d'armes nucléaires créée par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) et à faciliter la ratification et l'application des accords multilatéraux en vigueur dans le domaine des armes de destruction massive. Les projets concernant l'éducation en matière de paix et de désarmement ont aussi considérablement progressé durant la période considérée. Certaines des nouvelles activités entreprises concernent également la coordination avec les États et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue de réaliser des études nationales sur les questions liées au désarmement et au développement. Le Centre a accompli en outre diverses missions de coordination.

A. Tribune de débat sur les questions de sécurité aux niveaux sous-régional et régional

1. Mesures de confiance et de sécurité

8. Le Centre régional a joué un rôle fondamental dans la nouvelle initiative de coopération entre les Départements des affaires de désarmement et des affaires politiques en vue d'assurer une plus grande transparence dans le domaine militaire, de définir plus clairement les responsabilités politiques du secteur de la sécurité et de servir de tribune pour la participation de la société civile aux questions de sécurité et de défense en Amérique latine et dans les Caraïbes.

9. La première activité concernant les mesures de confiance et de sécurité a consisté à lancer un projet sur le renforcement des valeurs démocratiques en vue de définir des lignes directrices pour l'établissement de Livres blancs de la défense. À cet effet, le Centre a réuni à Lima, les 13 et 14 novembre 2003, des experts de la sécurité afin d'examiner d'éventuelles lignes directrices et de comparer les Livres blancs de la défense dans la région. Cette activité devrait s'achever dans le courant du premier semestre de 2005.

10. Le Centre a par ailleurs aidé à élaborer une étude méthodologique visant à déterminer et à comparer les dépenses militaires du Chili et du Pérou afin de pouvoir examiner les missions, les objectifs et les politiques en matière de défense. Cette activité a été entreprise à la demande des Gouvernements chilien et péruvien le 18 décembre 2003 et sera exécutée avec le concours de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

2. Coordination et coopération interinstitutions

11. Le Centre a évalué les processus de désarmement, démobilisation et réinsertion en Amérique centrale et a procédé à des consultations avec les organismes des Nations Unies, les gouvernements, les donateurs et les ONG. Une réunion interinstitutions des Nations Unies s'est tenue à Lima le 5 septembre 2003 afin de rassembler des informations pour analyser les enseignements tirés en matière de désarmement, démobilisation et réinsertion dans la région et de définir et encourager une action commune des organismes des Nations Unies. Des plans sont actuellement examinés en vue de créer un programme de renforcement des capacités

du personnel des Nations Unies et de promouvoir le suivi de la situation générale en matière de sécurité dans le contexte des activités de désarmement, démobilisation et réinsertion des organismes des Nations Unies dans la région.

12. Le Centre a examiné avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme les possibilités de coopération au sujet des questions relatives aux enfants et aux sexospécificités dans le cadre du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères. La mise en œuvre par le Centre du plan d'action pour l'intégration des femmes du Département des affaires de désarmement a figuré parmi ses nouvelles activités d'intégration des sexospécificités dans les travaux du Centre en vue de renforcer la contribution des femmes au désarmement.

3. Mines antipersonnel

13. Le Centre a continué de promouvoir l'application en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction en participant à une conférence de l'Organisation des États américains (OEA) sur un hémisphère exempt de mines antipersonnel qui s'est tenue à Lima les 14 et 15 août 2003. De plus, le Centre et le Ministère péruvien des affaires étrangères ont continué de mettre au point un projet visant à réintégrer dans la vie productive du Pérou les victimes des mines terrestres et des engins explosifs.

4. Mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2001)

14. Durant toute la période considérée, le Centre a exécuté un certain nombre d'activités visant à consolider son programme de bourses d'échange régional sur les armes, les munitions et les explosifs, qui a été créé pour aider les États à appliquer les instruments régionaux concernant les armes à feu, tels que le Programme d'action des Nations Unies, la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic d'armes à feu, de munitions et d'autres matériels connexes et la réglementation type de l'OEA pour le contrôle de la circulation internationale des armes à feu, de leurs parties et composants et de leurs munitions. Toutes ces activités étaient liées à des articles particuliers des instruments susmentionnés et autres textes juridiques sur les armes à feu.

15. Le 25 mai 2004, un mémorandum d'accord a été signé entre le Département des affaires de désarmement et le Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD. Ce texte a facilité la coopération entre le Groupe et le Département, par l'intermédiaire du Centre, en vue de fournir aux États une assistance concernant le rassemblement des armes à feu, leur destruction et la gestion des stocks. Par la suite, le 7 juin 2004, une lettre d'échange a été signée par le Groupe et le Centre pour officialiser la coopération et la coordination entre les deux organisations dans plusieurs domaines, tels que la réalisation de cinq activités communes durant le second semestre de 2004 afin d'aider les États à présenter des rapports sur leur application du Programme d'action des Nations Unies et les stages de formation consacrés à diverses questions, en particulier le désarmement et le développement.

Séminaires, ateliers et appui technique

16. Le 1er juillet 2003 le Centre a organisé une réunion à New York pour aider le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à présenter des rapports sur leur mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies. Durant cette réunion, le Centre a exposé aux participants les activités relatives à son programme de bourses d'échange régional sur les armes à feu, les munitions et les explosifs. Afin de mettre en œuvre le Programme d'action, les participants ont demandé que des contacts soient établis avec les fabricants et les marchands d'armes à feu ou que les contacts déjà en place soient améliorés, que des campagnes de destruction d'armes et des programmes d'éducation en matière de désarmement soient entrepris et que des mécanismes soient créés pour échanger des informations sur l'exportation, l'importation et le transit d'armes à feu.

17. En vue de promouvoir le renforcement de la coordination, de la coopération et de l'intégration concernant la lutte contre le trafic d'armes à feu, le Centre a organisé du 28 au 30 avril 2004, à Rio de Janeiro, un séminaire sur la conception de nouvelles stratégies pour renforcer la maîtrise des armes à feu et enrayer leur commerce illicite dans le sud-est du Brésil. Ce séminaire a été organisé en coopération avec les autorités brésiliennes, la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'OEA et le Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD. Il a permis de mettre en commun les informations et d'accroître les connaissances sur la circulation des armes à feu dans le sud-est du Brésil de manière à aider les participants à adopter une démarche plus ciblée et plus avisée pour enrayer effectivement le trafic des armes à feu dans la région. Le Centre envisage d'organiser des séminaires du même genre dans le courant de l'année.

18. Le Centre, la CICAD/OEA et le Swedish Fellowship for Reconciliation ont élaboré en commun un ouvrage sur les normes et instruments juridiques relatifs aux armes à feu, aux munitions et aux explosifs en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cet ouvrage doit aider les parlementaires et les experts juridiques à examiner la possibilité d'harmoniser, d'homologuer et d'améliorer la législation relative aux armes à feu et les mécanismes de contrôle dans la région, et doit constituer un outil utile pour les participants aux stages de formation. Afin de resserrer la collaboration à ce projet, le Centre procède également à des consultations avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale, la Communauté andine, les parlementaires, les pays du Marché commun sud-américain (MERCOSUR) et États associés et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

19. Le Centre a organisé du 30 septembre au 10 octobre 2003, à Asunción, un séminaire national pour aider le Gouvernement paraguayen à promouvoir une nouvelle loi sur les armes à feu dans le pays. Y ont notamment participé des représentants des services judiciaires et législatifs, des forces armées, de la police nationale, du Ministère des affaires étrangères et de diverses ONG du Paraguay. Il s'agissait du premier séminaire d'une série visant à renforcer les relations et la coordination entre les différents services chargés de l'application des lois. Le Centre a également fourni une assistance technique similaire aux parlementaires paraguayens afin d'évaluer la législation sur les armes à feu de divers pays et d'envisager des améliorations dans ce domaine.

20. Le Centre a créé un logiciel intitulé « FInData » qui contient des informations sur la fabrication d'armes à feu, de munitions et d'explosifs et sur le commerce licite d'armes à feu dans le secteur commercial. La base de données fournit aussi

des renseignements sur un réseau informel, un groupe de réflexion, des documents et des manifestations. Elle sert de centre d'information pour les fabricants et les courtiers dans le domaine de l'application des instruments juridiques nationaux et internationaux, y compris le Programme d'action des Nations Unies.

21. Le Centre a également examiné avec International Alert une éventuelle coopération dans le domaine des armes à feu, y compris l'application du Programme d'action des Nations Unies, en particulier la création de commissions nationales, l'appui aux initiatives nationales et locales et le rôle éventuel de l'ONU en tant que plate-forme pour des initiatives régionales en matière de maîtrise des armes à feu.

22. Depuis mai 2004, le Centre a mené avec les bureaux de pays du PNUD un travail de coordination et de coopération concernant la planification des activités relatives aux armes à feu, en particulier en Amérique centrale. Des pourparlers sont en cours afin d'étendre cette coopération aux membres du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères avec le PNUD et le Centre.

Stages de formation

23. Des progrès sensibles ont été accomplis dans le cadre du projet concernant le commerce et le trafic des armes à feu, de leurs parties et de leurs munitions entrepris par le Centre en coopération avec l'Université pour la paix des Nations Unies, la CICAD/OEA et l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol). Une série de stages de formation a été organisée à l'intention de la police, des services de renseignement, des forces armées, des douanes et autres organismes chargés de l'application des lois. Le premier de ces stages, destiné aux États du Système d'intégration de l'Amérique centrale, à Cuba et à la République dominicaine, s'est tenu à Ciudad Colón (Costa Rica) du 8 au 26 mars 2004. Un deuxième stage a été organisé à l'intention des représentants des membres du MERCOSUR et des États associés à Brasilia, du 3 au 21 mai 2004. Environ 85 responsables de l'application des lois provenant de 15 pays ont reçu une formation portant sur la sécurité commune, les instruments juridiques, la recherche, les filières de trafic d'armes à feu, la destruction des armes et la gestion des stocks, ainsi que sur des thèmes apparentés tels que la drogue, le terrorisme et le blanchiment de capitaux. D'autres stages seront organisés durant le second semestre de 2004 à l'intention de représentants des sous-régions de la CARICOM et de la Communauté andine.

24. Le Centre a poursuivi sa coopération avec les ONG au titre d'un projet visant à renforcer les capacités, le réseau régional et les activités de lutte contre le trafic d'armes à feu. Il constitue un carrefour d'échange d'informations et de données d'expérience et a organisé un certain nombre de stages de formation pour les ONG en 2003 (du 6 au 12 octobre à Lima, du 24 au 30 novembre à San José, du 1^{er} au 5 décembre à San Salvador) et en 2004 (les 1^{er} et 2 avril à San Salvador), en collaboration avec ses partenaires [Viva Rio, Small Arms Survey, la Fondation Arias, le Swedish Fellowship for Reconciliation, International Alert et Save the Children (Suède)]. Durant la période considérée, 94 participants et instructeurs d'ONG (Argentine, Belize, Brésil, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Honduras, Guatemala, Mexique, Nicaragua et Panama) ont reçu une formation en matière de renforcement des capacités. Les stages ont été également suivis par des diplomates, des fonctionnaires, des parlementaires, des membres des médias et des donateurs. Les questions sexospécifiques constituent un aspect important de ces activités de formation, où 53,5 % des participants étaient des femmes. Deux stages

supplémentaires sont prévus durant le second semestre de 2004, l'un au Brésil et l'autre au Pérou.

Initiatives concernant la destruction des armes et la gestion des stocks

25. À la suite d'une demande faite par le Gouvernement paraguayen, le Centre et ses partenaires (le Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD, la CICAD/OEA et la Gendarmerie royale du Canada) ont détruit au total 2 615 armes à feu, 263 800 munitions de petit calibre et 70 601,67 tonnes de munitions de gros calibre à Piribebuy et Filadelfia (El Chaco). Il a également continué d'aider le Pérou en lui fournissant un appui technique, en coopérant à la destruction d'armes à feu et en renforçant la sécurité de l'un des entrepôts d'armes du Pérou.

Diffusion de l'information dans la région

26. Afin d'améliorer la communication et la constitution de réseaux, le Centre a achevé la mise au point de son système d'administration des armes légères et l'a présenté aux États parties à la Convention interaméricaine contre la fabrication illicite et le trafic d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes lors de leur première conférence tenue le 9 mars 2004. Le système, auquel peuvent accéder maintenant tous les États parties à la Convention, devrait permettre d'accélérer la circulation de l'information entre ces États et de servir d'outil pratique pour rassembler des données sur la mise en œuvre de la Convention.

27. Les États parties à la Convention étudient actuellement le moyen le plus efficace par lequel le système pouvait servir de plate-forme électronique pour l'échange de données sur les questions relatives aux armes à feu.

28. Le Centre et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement se sont mis d'accord pour créer une base de données partagées sur la sécurité internationale. Cette base est actuellement en cours de mise au point avec l'appui de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, du University Centre for International Studies de Pittsburgh (États-Unis d'Amérique) et du Réseau sur les relations et la sécurité internationales du Centre d'études sur la sécurité de l'Institut fédéral suisse de technologie.

B. Coopération avec les organisations intergouvernementales

29. Depuis la signature d'un mémorandum d'accord entre le Département des affaires de désarmement et l'Organisation pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL) le 29 avril 2003, le Centre travaille en coordination et en coopération étroites avec cette organisation pour mettre au point et mener des activités conjointes visant à renforcer le Traité de Tlatelolco.

30. La coopération se poursuit également avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'OPANAL et le Centre, aux fins d'encourager ou d'aider la ratification et l'application des accords relatifs aux armes de destruction massive.

C. L'éducation pour la paix

31. Le Centre continue de travailler en coordination avec l'ONG péruvienne Educa à l'application du projet du Département des affaires de désarmement sur le développement d'initiatives d'éducation pour la paix et le désarmement, visant à prévenir une culture d'armes à feu chez les jeunes. Le Centre a aussi commencé les travaux sur une série de dessins animés intitulé « The Peacemaker » (Le pacificateur), dont l'objectif est de stimuler une culture de paix en assurant la sensibilisation à la non-violence, de façon à modifier les attitudes fondamentales des gens en ce qui concerne la paix, la sécurité et le désarmement. Dans plusieurs épisodes de la série, on présentera toute la gamme des activités du Centre. Des pourparlers sont en cours avec d'autres organismes des Nations Unies concernant des entreprises communes dans le domaine de l'éducation pour la paix.

D. Communication avec le public

32. Au cours de la période considérée, le Centre a poursuivi ses activités de communication avec le public en distribuant ses documents audiovisuels et en organisant des cours, des séminaires et des ateliers. Plusieurs types de publications décrivant les activités entreprises par le Centre ont été produits et distribués, de même que de nombreux produits audiovisuels, manuels et documents de référence à l'intention de stages de formation et de séminaires. Des dossiers d'information et des CD-ROM sur divers sujets ont été mis au point et distribués, notamment l'Initiative relative aux échanges parlementaires, l'application des lois et la formation, le renforcement des capacités des ONG, la formation de réseaux et le renforcement de la capacité de plaidoyer des ONG, ainsi que la destruction des armes à feu et des munitions et la gestion des stocks.

IV. Effectifs, financement et administration

33. Conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale, le Centre a été créé sur la base des ressources existantes et des contributions volontaires que les États Membres et les organisations intéressées pourraient faire pour appuyer ses fonctions principales et ses programmes.

34. Durant la période considérée, des contributions volontaires d'un montant de 2 624 489 dollars des États-Unis ont été reçues. En outre, plusieurs gouvernements et institutions ont contribué aux travaux du Centre en prenant en charge une partie des coûts ou en absorbant certaines des dépenses résultant de manifestations organisées en commun, ou encore en détachant du personnel ou en fournissant des ressources en nature. Le Secrétaire général souhaite marquer sa gratitude aux Gouvernements guyanais, mexicain, panaméen, suédois et britannique, à la Commission européenne, à l'organisation Save the Children (Suède) et à la Dotation suédoise pour la réconciliation (Kristna Fredrörelsen) pour leur généreux appui. Le Centre a en outre reçu 170 500 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale au cours de la même période.

35. Le Directeur du Centre a poursuivi durant la période considérée une active campagne de collecte de fonds et, à cet égard, le Centre applique une nouvelle

stratégie de collecte de fonds cherchant à s'assurer des accords de contribution à long terme avec les donateurs. Cela lui permettra de stabiliser davantage sa situation financière et d'assurer le financement non seulement des activités, mais aussi de certaines dépenses de base et relatives au personnel. Il convient de noter qu'au cours de cette période, le Centre a reçu un plus grand nombre de propositions concernant des partenariats et des projets communs de la part de pays et d'organisations de la région.

36. Pendant la période à l'examen, le Centre a pu renforcer encore sa capacité en ressources humaines en incluant dans les propositions de projet les effectifs requis pour chaque projet. Actuellement, outre le Directeur, les effectifs du Centre comptent : un expert associé venant de Suède, un responsable principal des projets, un responsable des programmes, un webmestre, neuf assistants aux programmes, aux projets et du webmestre, cinq coordonnateurs de programmes ou de projets, deux programmeurs, deux assistants d'administration, un secrétaire de projet, deux agents des services généraux et un chauffeur. Des dispositions ont aussi été prises pour créer un poste de responsable des programmes chargé d'aider le Directeur et le représenter en son absence.

37. Après examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général touchant le renforcement de la sécurité et de la sûreté des opérations, du personnel et des locaux des Nations Unies, des fonds ont été prélevés sur le budget ordinaire pour amener le niveau de sécurité du Centre aux normes de sécurité minima.

V. Conclusions et observations

38. **Les activités du Centre ont continué de servir à faciliter la mise en œuvre d'initiatives régionales en identifiant les besoins de sécurité à l'échelle régionale ainsi que les nouveaux domaines de coopération avec les États et les organisations dans la région. Il a également continué de fournir des informations détaillées sur les questions relatives aux armes, leur destruction et la gestion des stocks, notamment l'organisation d'une série de cours de formation à l'intention des forces de l'ordre, des parlementaires, des représentants des ministères des affaires étrangères et des ONG dans ce domaine. Le Centre a élaboré une stratégie d'information pour promouvoir une meilleure diffusion d'informations sur les questions de sécurité dans les milieux diplomatiques et militaires et auprès des ONG et de la société civile. Il a aussi insisté davantage sur l'inclusion d'une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les activités prévues et sur la relation entre désarmement et développement.**

39. Le Centre a intensifié sa contribution à la coordination des efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans la région et a lancé une politique de signature de mémorandums d'accord avec les organisations et ONG sous-régionales, régionales et mondiales comme moyen d'éviter le chevauchement des efforts. La vaste coopération régionale établie par le Centre durant la période considérée illustre de façon concrète le rôle de catalyseur régional de l'Organisation dans le domaine de la paix et du désarmement en aidant les pays à faire avancer la cause de la paix, du désarmement et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

40. Le solide appui financier qu'a reçu le Centre au cours de la période considérée lui a permis non seulement de maintenir, mais aussi d'élargir le champ de ses activités, en particulier dans le domaine des armes légères. Il a aussi pu étoffer ses ressources humaines, ce qui a renforcé sa capacité opérationnelle d'aider les États Membres de la région.

41. Le Secrétaire général compte sur le soutien et la coopération continus et croissants des États Membres pour assurer le bon fonctionnement du Centre.

Annexe I

Liste des activités organisées par le Centre en 2003-2004

Programme de mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité

- Réunion sur le renforcement des valeurs démocratiques, des pratiques et de la sécurité : Livre blanc sur la défense (13 et 14 novembre 2003, à Lima)
- Réunion sur les achats militaires normalisés du Chili et du Pérou (15 mars 2004, à Lima)

Programme de désarmement et de développement

- Désarmement, démobilisation et réinsertion : réunions régionales interinstitutions (1^{er} et 2 septembre 2003, à Lima)
- Désarmement, démobilisation et réinsertion : réunion interinstitutions (30 avril 2004, à Lima)

Programme de bourse d'échange régional sur les armes à feu, les munitions et les explosifs

- Séminaire sur le Programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éliminer le trafic illicite d'armes légères sous tous ses aspects : mesures prises par l'Amérique latine et les Caraïbes [1^{er} juillet 2003, à New York (États-Unis d'Amérique)]
- Présentation du Programme de bourse d'échange régional du Centre sur les armes à feu, les munitions et les explosifs [7 juillet 2003, à New York (États-Unis d'Amérique)]
- Défi de Lima 2006 : opérations de destruction d'armes et de munitions [du 24 août au 6 octobre 2003 à Piribebuy et Filadelfia (Paraguay)]
- Séminaire national sur les nouveaux problèmes se posant à la République du Paraguay dans la lutte qu'elle mène pour contrôler, prévenir, combattre et éliminer le trafic illicite d'armes à feu, de munitions et d'explosifs (du 30 septembre au 1^{er} octobre 2003, à Asunción)
- Séminaire sur les armes à feu en Amérique latine et dans les Caraïbes : entre la recherche et le plaidoyer à Lima (du 6 au 12 octobre, à Lima)
- Renforcement des capacités des ONG : cours de formation des instructeurs (du 7 au 11 octobre 2003, à Lima)
- Deuxième série de réunions pour chercher à comprendre le trafic illicite d'armes à feu, de munitions et d'explosifs en Colombie (7 novembre 2003, à Bogota)
- Renforcement des capacités des ONG : premier stage de formation (du 24 au 29 novembre 2003, à San José)
- Renforcement des capacités des ONG : deuxième stage de formation (du 1^{er} au 5 décembre 2003, à San Salvador)

- Stage de formation des instructeurs aux techniques d'enquête concernant les armes à feu : États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (du 22 au 26 mars 2004, à San José)
- Séminaire sur les nouvelles stratégies de renforcement du contrôle des armes à feu et de la restriction de leur trafic illicite dans la région du sud-est du Brésil [du 28 au 30 avril 2004, à Rio de Janeiro (Brésil)]
- Stage de formation des instructeurs aux techniques d'enquête concernant les armes à feu : États du MERCOSUR et États associés (du 3 au 21 mai 2004, à Brasilia)

Annexe II

État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003

	<i>Dollars É.-U.</i>
Solde du Fonds au 31 décembre 2001	137 307
Recettes du 1 ^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2003	
Contributions volontaires ^a	2 632 685
Intérêts créditeurs	43 530
Recettes diverses	592
Total partiel.	2 814 114
Dépenses du 1 ^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2003	1 768 170
Solde du Fonds au 31 décembre 2003	1 045 944

Note : Ces informations reposent sur l'état financier du Centre pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003. Du 1^{er} janvier au 30 juin 2004, d'autres contributions, d'un montant total de 1 333 808 dollars ont été reçues du Guyana (997 dollars), de la Suède/Sida (536 523 dollars), du Royaume-Uni (643 500 dollars), de la Commission européenne (19 662 dollars), de l'organisation Save the Children (Suède) (11 634 dollars) et de la Dotation suédoise pour la réconciliation (121 492 dollars).

^a 2002 : Belgique (10 667 dollars), Mexique (5 000 dollars), Norvège (14 975 dollars), Panama (2 000 dollars), Pays-Bas (146 317 dollars), Pérou (30 000 dollars), Royaume-Uni (105 753 dollars), Suède (21 000 dollars), Suisse (49 950 dollars), Commission européenne (276 748 dollars) et Dotation suédoise pour la réconciliation (136 985 dollars).
2003 : Mexique (4 681 dollars), Norvège (50 dollars), Panama (1 000 dollars), Royaume-Uni (414 390 dollars), Suède/Sida (482 770 dollars), Suisse (50 dollars), Commission européenne (802 157 dollars) et Dotation suédoise pour la réconciliation (128 192 dollars).

Annexe III

Activités à financer

Projet I

Titre du projet

Atelier régional de suivi de l'application des rapports relatifs au Programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éliminer le trafic illicite d'armes légères sous tous ses aspects et de rédaction de ces rapports

Objet

Faciliter aux États de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes l'évaluation commune de l'état de l'application et l'examen des méthodes de présentation de rapports concernant le Programme d'action de 2001 dans la région; déterminer les nouvelles possibilités de coordination et de coopération, ainsi qu'évaluer les moyens et les procédures pour étudier le Système d'administration des armes légères (SALSA) du Centre pour ce qui est de signaler les activités touchant le Programme d'action de 2001 dans la région.

Lieu

Montevideo

Durée

Trois jours

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33)	109 500
Voyages des experts (12)	34 400
Voyages du personnel (3)	7 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français)	6 900
Documentation de l'atelier	2 600
Total	160 400

Projet II

Titre du projet

Atelier de l'Amérique latine et des Caraïbes pour promouvoir la participation aux registres des armes classiques

Objet

Offrir des tribunes sous-régionales pour promouvoir, au niveau régional, la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux registres d'armes classiques, comme le Registre des armes classiques de l'ONU créé en 1978, le Groupe spécial de l'ONU sur l'établissement des budgets militaires et la Convention de l'OEA de 1997 sur la transparence; examiner les similitudes et les différences entre les divers instruments d'établissement de rapports; évaluer les différents efforts faits par les pays pour regrouper les informations dans les rapports; et évaluer les nouvelles approches pour appuyer un système commun et systématique d'établissement de rapports, y compris la formation et d'autres possibilités de renforcement des capacités.

Lieu

Nassau : États membres de la CARICOM

Buenos Aires : États membres du MERCOSUR et États associés

Tegucigalpa : États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale

Quito : États membres de la Communauté andine

Durée

Deux jours pour chaque atelier

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région :

Nassau : États membres de la CARICOM (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago);

Buenos Aires : États membres du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) et Chili;

Tegucigalpa : États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama), Cuba, Mexique et République dominicaine;

Quito : États membres de la Communauté andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela).

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants à 4 ateliers (33 en tout)	45 900
Voyages de 3 experts à 4 ateliers (12 en tout)	19 000
Voyages de 3 membres du personnel à 4 ateliers (12 en tout)	7 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français).	6 900
Documentation des ateliers (4 ateliers)	8 000
Total	86 800

Projet III

Titre du projet

Atelier sur les rapports entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Europe : de la coopération au partenariat

Objet

Aider les États d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Union européenne à évaluer leur application des recommandations formulées lors des réunions au sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Union européenne, qui se tiennent tous les deux ans. L'atelier s'attachera essentiellement à examiner le Plan d'action de Rio de Janeiro et les recommandations de Madrid et de Guadalajara tendant à encourager la discussion sur les possibilités de coopération et de coordination, ainsi qu'à offrir une tribune où l'on pourra déterminer les moyens pratiques d'application et de coopération entre les régions.

Lieu

Lima

Durée

Trois jours

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33)	100 900
Voyages des experts (12)	37 800
Voyages du personnel (3)	7 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français)	6 900
Documentation de l'atelier	2 600
Total	155 200

Projet IV

Titre du projet

Atelier régional sur la législation relative aux armes de destruction massive et à leurs vecteurs

Objet

Faciliter aux États d'Amérique latine et des Caraïbes l'évaluation commune de l'état de leur législation nationale relative aux armes de destruction massive et à leurs vecteurs dans la région; déterminer les nouvelles possibilités de coordination et de coopération; et proposer des solutions à tous problèmes qui risqueraient d'entraver les travaux entrepris individuellement ou collectivement. Le Centre établira un projet de publication sur la législation nationale pour aider les pays dans leurs discussions.

Lieu

Brasilia

Durée

Trois jours

Nombre de participants

Trente-trois pays de la région : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33)	94 900
Voyages des experts (8)	23 700
Voyages du personnel (3)	8 000
Frais d'interprétation (anglais, espagnol et français)	6 900
Évaluation de la législation nationale de 33 pays	10 000
Impression de l'évaluation de la législation nationale	7 000
Documentation de l'atelier	2 600
Total	153 100

Organigramme du Centre

